

PROJET PEDAGOGIQUE



Accueil de Loisirs Périscolaire

Septembre 2025



Sommaire

1/ Présentation de la structure

2/ Les intentions éducatives

3/ Les intentions pédagogiques

4 /Le fonctionnement de l'équipe

- Rôle du directeur/ directeur adjoint
- Rôle de l'animateur

5/ Organisation

- Semaine type
- Sécurité sanitaire
- Le repas

6/ L'accueil des enfants et des familles

7/ L'évaluation

1/ Présentation de la structure

Plélan Le Grand, commune de 4000 habitants, est située au coeur de La Communauté de Communes de Brocéliande, à l'ouest du département d'Ille et Vilaine.

L'accueil de Loisirs périscolaire se situe dans la maison de l'enfance et des services « La Canopée », bâtiment ouvert en juillet 2019 et ayant reçu le prix « Santé et Environnement » - Trophées Bretons du développement durable, remis par la Région Bretagne, L'Agence Régionale de Santé et l'ADEME. Les 1460m² du bâtiment permettent d'accueillir l'espace jeunes associatif, le multi-accueil communautaire ainsi que des activités et réunions organisées par différents partenaires (cours de danse, permanence des Resto du coeur, ...).

Un bureau à l'accueil de La Canopée permet de recevoir les familles lors de la première venue de leur enfant ainsi que pour tout renseignement. La directrice et son adjointe y sont présente le jeudi et vendredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

Le local peut accueillir 120 enfants de 3 à 11 ans.

- ✓ Les enfants de 6 ans et plus sont répartis en 3 salles à thème :

- 1) Création et activités artistiques
- 2) Jeux de société et jeux calmes
- 3) Jeux libres, construction et aide aux devoirs



- ✓ Les enfants de 3 – 5 ans disposent de 2 salles à l'intérieur constituées de différents espaces :

- Construction
- Lecture
- Jeux d'imitation
- Détente



La Canopée possède également un espace extérieur aménagé d'une structure et de jeux de cour (tricycles, trottinettes, ballons, raquettes...). Le mobilier est adapté aux différentes tranches d'âges. Chaque tranche d'âge possède un préau et des lieux de stockage de jeux extérieurs.

Un couloir permet aux enfants de pouvoir se déplacer en toute sécurité d'une salle à l'autre ou vers les toilettes adaptées à chacun.

Pour accéder à l'accueil de loisirs pour toutes personnes extérieures au service, il faut sonner et attendre l'ouverture de la porte par un animateur. A l'extérieur : chaque salle donne sur une cour clôturée.

Notre équipe est constituée :

- D'une directrice
- D'une directrice adjointe
- De 9 animateurs, comprenant des animateurs BAFA/BAFD, ATSEM, des agents titulaires du CAP Petite Enfance, des agents non diplômés.

2/ Les intentions éducatives

- Être bien dans son corps et dans sa tête
- Apprendre à identifier et exprimer ses émotions de manière adaptée
- Favoriser l'autonomie et la prise d'initiatives
- Accompagner le développement de la confiance en soi
- Sensibiliser à prendre soin de sa santé, notamment en prenant soin de son alimentation
- Vivre ensemble
- Garantir le respect mutuel, notamment en prévenant les violences quotidiennes
- Favoriser la coopération et la collaboration
- Lutter contre les stéréotypes de genres
- Développer des comportements solidaires et d'entraide
- S'ouvrir au monde
- Eveiller la curiosité
- Développer l'ouverture d'esprit
- Favoriser la découverte d'environnements différents

3/ Les intentions pédagogiques

Après étude de différentes visions et valeurs celles qui seront les nôtres durant l'année 2025/2026. Nous avons choisi de mettre l'accent sur deux axes principaux :

1. Observer, comprendre, agir avec la nature" « *Eveiller la curiosité* »

Cet axe vise à articuler les apprentissages autour de trois étapes clés :

1. Observer la nature, les plantes, les insectes, les cycles de vie.
2. Comprendre les besoins des végétaux, le rôle des insectes, les saisons, la biodiversité.
3. Agir concrètement en jardinant, en prenant soin des plantations, et en appliquant des gestes respectueux de l'environnement.

2. Construire, aménager et vivre ensemble les espaces extérieurs"

Cet axe vise à impliquer les enfants dans la transformation et l'aménagement de leurs espaces de jeux extérieurs pour favoriser l'autonomie, la créativité, le vivre-ensemble, et le lien à la nature.

1. Co-construction de jeux extérieurs avec les enfants
2. Aménagement d'espaces différenciés
3. Implication des enfants dans le processus

Les Ludimalles sont toujours parmi nous !

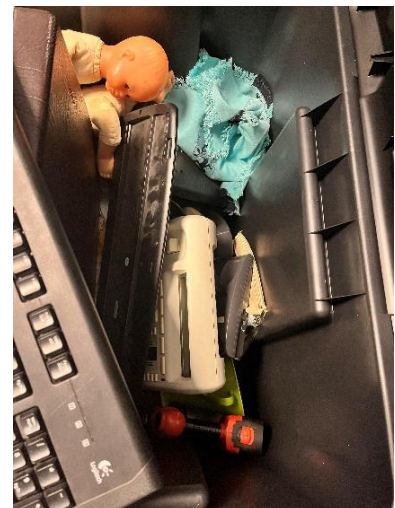
Elles sont à la disposition de vos enfants pour enrichir les jeux libres avec des objets détournés du quotidien.

📌 Vous trouverez à l'entrée de la Canopée une liste d'objets.

Si vous avez certains de ces éléments chez vous, n'hésitez pas à les apporter !

🛒 Objets recherchés (exemples représentatifs de nos besoins) :

1. **Contenants** : caisses, boîtes métalliques, seaux
2. **Tissus variés** : fausse fourrure, toiles, chutes de tissu, laine
3. **Accessoires** : chapeaux, sacs, valises, gilets fluos
4. **Claviers / vieux téléphones** (hors d'usage)
5. **Petits ustensiles de cuisine** : poêles, casseroles, gobelets
6. **Matériel de bricolage** : pinceaux, rouleaux, bobines
7. **Tuyaux, gouttières, conduites en plastique**
8. **Cordes, filets, bâches**
9. **Tapis ou draps usagés**
10. **Petits meubles** : chaises enfants, plateaux, tabourets



⚠ **Merci de ne pas déposer** : jouets traditionnels, objets dangereux, coupants ou en verre.

4/ Fonctionnement de l'équipe

Le rôle de la directrice :

La directrice de l'accueil periscolaire est responsable :

-  De la mise en oeuvre du projet éducatif
-  Du respect et de l'application de la réglementation de la DDCS
-  De la sécurité des enfants
-  Des règles de fonctionnement
-  De la bonne marche des activités
-  De la gestion d'équipe
-  De la validation des stages pratiques des animateurs en formation
-  De la relation avec les familles.

La directrice est la garante envers l'organisateur, les enfants et les familles, du projet pédagogique qu'elle propose avec son équipe. Elle lui incombe la gestion administrative, financière et le suivi des projets.

Elle organise et anime les réunions de travail avec l'équipe pédagogique. Elle est à l'écoute de son adjointe, des besoins des animateurs afin de leur permettre de travailler dans de bonnes conditions.

- Le rôle de la directrice adjointe :

-  La directrice adjointe, est un lien entre l'équipe d'animation et la directrice. Pour cela elle est présente à tous les temps de préparation de son groupe, guide les animateurs pour que ceux-ci soient en accord avec les objectifs pédagogiques mais également pour donner des conseils aux animateurs sur la mise en place d'activité, de résolution de conflits, de problème avec le public. Elle est à l'écoute de son équipe et fait remonter les informations à la directrice. Veille au respect de la réglementation des accueils de loisirs.

- Rôle de l'animateur :

- + L'équipe pédagogique travaille en contact direct avec les enfants. De ce fait elle se doit d'être et servir d'exemple pour les familles et le public accueillis en maîtrisant son langage, son comportement et en ayant une tenue vestimentaire adéquate à la fonction exercée.
- + La relation de l'animateur avec l'enfant doit être basée sur l'écoute, l'observation, la disponibilité.
- + D'une manière générale, l'animateur est la dynamique de l'activité, il crée les conditions favorables, favorise l'apprentissage de l'autonomie, développe la socialisation. Il doit aider l'enfant à faire son activité mais ne pas faire à la place de l'enfant.
- + Il est garant de la sécurité physique, morale et affective de l'enfant.
- + Il doit contribuer au respect des règles de vie, les respecter et les faire respecter.
- + Il doit proposer un choix d'activités adaptées aux besoins et capacités des enfants.
- + En plus de ces fonctions pédagogiques, l'animateur doit tenir informée(s) la directrice/ directrice adjointe des incidents, accidents ou difficultés rencontrés avec les enfants ou les parents.

5/ L'organisation

L'organisation type à l'Alsh, Accueil périscolaire à la Canopée.

Organisation Matin

7h10 : Arrivée des premiers agents périscolaire. Ouverture des salles.

Préparation des activités pour l'accueil.

7h15 : Ouverture de l'accueil périscolaire.

Accueil des parents et des enfants.

8h20 : Rangement de la salle maternelle.

8h30 : Départ des enfants pour les écoles.

À l'école :

8h35 : Ouverture du portail blanc , fermeture de la porte côté intérieur. Vérifier que les enfants du car sont bien présents dans les classes.

8h35 - 8h45 : Accueil des enfants sur place.

8h45 : Fermeture du portail blanc.

Organisation fin de Journée

16h20 : Arrivée à l'école,

16h25 : Pointage progressif des enfants à leur arrivée.

16h45 : Départ pour La Canopée.

16h50 : Accompagnement des enfants prenant le car.

16h55 : Goûter (intérieur ou extérieur selon la météo). Prise en charge de l'accueil selon le planning.

17h10 : Fin du goûter.

17h15 : Aide aux devoirs 30 minutes max

17h15 - 18h45 : Sortie des malles d'activités pour les enfants. Les enfants rangent les malles après utilisation. Ouverture de l'activité encadrée 17 h 15

Concernant les maternelles :

16h30 : Arrivée à l'école,

16h40 : Pointage progressif avec les ATSEM des enfants.

16h45 : Départ pour La Canopée.

18h15 maximum : déménagement vers les salles des grands

Accueil du Matin et du Soir Mise en place de la nouvelle borne d'accueil début 2025.

Matin :

- 7h15 - 7h45 : Portes fermées - Porte ouvertes de 7h45 -8h20 accueil à la borne /
- Fermeture à 8h20 pour la préparation des enfants.

Soir :

- Portes ouvertes de 17h15 à 18h15.
- Fermeture des portes à 18h15.

➤ Sécurité sanitaire

- L'assistant sanitaire (directrice/directrice adjointe) est titulaire du PSC1. Il a la charge de la gestion des fiches sanitaires. Il doit en début et au cours de l'année répertorier les enfants porteurs de PAI, ainsi que rencontrer toutes les nouvelles familles.
- En cas de traitement d'urgence, il veillera au bon dosage des traitements médicaux, avec ordonnance, à administrer. Il aura également pour rôle de tenir à jour le cahier d'infirmerie et la bonne composition des trousse de pharmacie (avec un animateur

➤ Les repas

- Maternelles : Chaque midi, les enfants de maternelle sont accompagnés par les agents périscolaires et les ATSEM (ou AZEM). Les enfants ont l'occasion de goûter, les agents, formés à l'éducation au goût, veillent à ce que chaque enfant puisse se resservir selon ses envies. Les plats sont laissés à disposition sur les tables. Environ 110 enfants de maternelle mangent chaque jour.
- Élémentaires : Les élèves sont également encadrés par les agents périscolaires, qui assurent la prise en charge dans les classes, le transfert et le service, ainsi que l'accompagnement à table. Le service actuel se fait en Le self participatif permet aux enfants de participer activement au service des repas. Ils choisissent eux-mêmes leurs plats parmi les options proposées, développant ainsi leur autonomie et leur responsabilisation. Ce fonctionnement encourage également le respect des autres et la lutte contre le gaspillage alimentaire. Les agents connaissent les particularités de chaque enfant, veillant à leur bien-être lors des repas.

Toute la cuisine est réalisée sur place avec l'aide de trois agents périscolaires qui assistent le chef cuisinier. D'ailleurs, vous pourrez visiter la cantine et déguster une recette du chef lors de la journée portes ouvertes annuelle

Les repas sont préparés cette année par la société Armonys Restauration, selon un cahier des charges bien spécifique à la collectivité. Les menus sont à la disposition des familles via le site de la ville. Les repas sont pris au restaurant scolaire municipal avec les animateurs. La veille, le cuisinier est averti des effectifs et des enfants ayant un PAI présents (gestion du portail famille).



6/ L'accueil des enfants et des familles

L'accueil périscolaire est un lieu d'éducation mais aussi de loisirs et de détente. Il doit répondre aux besoins de l'enfant et à ses intérêts.

Le matin correspond à un réveil en douceur. Chaque enfant est accueilli individuellement. L'animateur aide l'enfant à commencer sa journée. L'animateur se rend disponible auprès de famille afin de garantir un accueil de qualité.

Le soir est un moment qui nécessite la prise en compte des réactions de chaque enfant, telles que la fatigue et la faim. L'animateur transmet les informations nécessaires à la continuité éducative.

De plus il est important de favoriser les échanges entre l'équipe et les familles par le biais de portes ouvertes, d'expositions, d'une matinée conviviale afin de présenter les projets menés par les enfants et l'équipe tout au long de l'année.

Les outils de communication

Panneaux d'affichage à l'entrée de l'Accueil de périscolaire

Publication d'article dans « Plélan Mag », journal trimestriel de la commune

Informations sur le site de la ville et portail famille (BLenfance).

Avec la directrice : Mme Amandine PONDART

accueil-periscolaire@plelan-le-grand.fr

Tel : 07. 79. 69. 11. 10

Avec la directrice adjointe : Mme Colin Blandine

7/ L'évaluation

Un bilan d'équipe est réalisé régulièrement (5 fois par an) qui répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Bilan d'activités : ce bilan est rédigé par la directrice en fin d'année et transmis aux élus.

Questionnaire aux parents : la participation des parents est intégrée à notre démarche d'évaluation à travers un questionnaire anonyme qui reprend toutes les dimensions du fonctionnement de l'accueil de loisirs périscolaire.

L'évaluation du PEDT est aussi un outil pour l'accueil périscolaire. En effet le COPIL analyse les forces et faiblesses des différentes actions souhaitées dans le PEDT et cette analyse permet d'améliorer le fonctionnement de la structure.